

MUTATIONS DES CONVENTIONS MATRIMONIALES EN MILIEUX URBAIN GABONAIS : DES COHABITATIONS SANS MARIAGE.

STEEVE-THIERRY BALONDJI

Attaché de recherche à l'institut de recherche en sciences humaines (IRSH)
Membre associé au Centre de Recherche et d'Études Sociologiques
(CRES) de l'université de Libreville-Gabon / balondjisteeve@yahoo.fr

RESUME

Cet article est une réflexion sur les changements liés aux formalités de mise en couple au Gabon. Il analyse précisément, dans un pays où, pourtant le mariage demeure la seule forme d'union valorisée à la fois par les coutumes locales et l'État, les raisons qui conduisent plusieurs couples à choisir de faire vie commune sans se marier, s'unir à l'état civil, à la coutume, à l'Église ou à la mosquée. Il montre également que le mariage ne fonde plus la famille et les unions hors mariage cohabitantes connues sous le vocable de cohabitation sans mariage sont devenues la première étape d'entrée en union. Les règles et les formes d'alliances lignagères se recomposent face aux mutations actuellement. Le processus d'individualisation sociale en cours reflète une société en mouvement dont les mécanismes se nourrissent à la fois des logiques dites « traditionnelles » que des logiques « modernes ».

Mots-clés : Gabon, mariage, cohabitation sans mariage, individualisation, «présentations».

ABSTRACT

This article is a reflection on the cohabitations outside marriage in Gabon. It analyzes the changes in the process of marital union, in sexuality, in the family solidarity necessary to the constitution of the dowry or marital deal of a close relative who wishes to get married, in family roles with regard to sex and generations. Our conclusions show that marriage no longer constitutes the family basis and unions outside marriage also known as cohabitation have become the first stage leading to the union. With regard to the new forms of conjugality and to the aspiration of the couples, we notice that rules and forms of "traditional" matrimony reconstitute with the current transformations. The current process of social individualization reflects a changing society whose mechanisms are fueled by "traditional" as well as "modern" considerations.

Key words: Gabon, Marriage, cohabitation outside marriage, individualization, "introduction".

INTRODUCTION

Le présent article traite des unions hors mariage en milieu urbain gabonais, un pays pourtant où le mariage demeure la seule forme d'union valorisée à la fois par les coutumes locales et l'État. Les données de terrain disponibles¹ montrent que plusieurs couples choisissent de faire vie commune sans se marier, s'unir à l'état civil, à la coutume, à l'Église ou à la mosquée. Il s'agit d'un nouveau style de vie où les unions cohabitantes sans mariage occupent une place aux côtés du mariage. Les couples en cohabitation sans mariage sont des partenaires de sexe différents qui résident dans le même logement, qui ont des enfants ou non et qui ont une vie de couple en dehors du mariage civil, coutumier ou religieux. Les populations ont tendance non seulement à retarder l'entrée en mariage (vers 35 ans et plus en moyenne) mais aussi à espacer les célébrations matrimoniales. Ces formes d'unions inédites sont devenues la première étape d'entrée en union avec co-résidence dans tous les milieux sociaux à la fois en zone rurale et urbaine². Elles sont répandues chez les couples étudiants, élèves, les agents de la fonction publique et les ouvriers. Elles précèdent plus fréquemment qu'avant les célébrations matrimoniales lignagères, civiles et religieuses dont certaines sont sans cesse reportées voire annulées. Les partenaires restent relativement longtemps en couple après parfois plus de vingt années de vie maritale avant de se marier ou de se séparer. Ces couples vivent généralement sous le même toit avec les enfants nés des relations antérieures et ceux qui naissent dans les cohabitations actuelles. Les données chiffrées disponibles issues de plusieurs études quantitatives (Mouvagha-Sow, 2001, 2004 et Hertrich, 2001) témoignent d'une évolution constante des cohabitations sans mariage au Gabon.

Les cohabitations sans mariage telles que nous les avons observées ne prennent pas en compte l'ensemble d'unions hors mariage sans corésidence qui, pourtant, peuvent durer assez longtemps, mais sont surtout le fait des

1 Ces données sont issues de notre thèse de doctorat intitulée : Du mariage aux cohabitations sans mariage. Dynamique d'un rapport nouveau à l'institution matrimoniale, aux rôles familiaux entre sexes et entre générations au Gabon, thèse de doctorat, EHES, 2012

2 En dehors de Libreville et Port-Gentil, les deux principales villes du Gabon dans lesquelles nous avons enquêté, nos données recueillies en zones rurales à Makouké (village proche de Lambaréré) et nos observations réalisées à Fougamou permettent d'avancer que les cohabitations sans mariage concernent aussi bien les zones urbaines que les zones rurales. Beaucoup de couples préfèrent d'abord se mettre en cohabitation avant d'envisager toute officialisation des unions à la coutume et/ou à l'état civil.

jeunes générations. Ces unions sont de type «ami», «visite», «fréquentation³» ou «visitingrelationships» ; unions dans lesquelles les partenaires ne vivent pas ensemble mais partagent régulièrement le même lit, qui sont courantes, notamment dans la Caraïbe (Burch et Bélanger, 1999).

Les couples en cohabitations se donnent suffisamment du temps (5 à 10 ans en moyenne) avant de s'engager dans le mariage. C'est une première étape d'union avec corésidence avant tout engagement matrimonial. Il n'y a parfois pas comme l'indiquent Henri Leridon et Catherine Villeneuve-Gokalp (Villeneuve-Gokalp, 1994 : 53) ni projet de mariage ni refus de celui-ci, ni projet d'enfant ni refus de celui-ci. Cette mentalité n'est pas non plus synonyme d'instabilité, qui n'est d'ailleurs pas davantage souhaitée. La cohabitation n'est encore moins synonyme d'amour libre. Les partenaires tiennent à ce que l'avenir soit encore ouvert, au moins symboliquement. Ils ne voient guère l'intérêt de s'imposer toute formalité matrimoniale tant que certaines conditions matérielles, financières et la confiance vis-à-vis de l'autre partenaire ne la rendront pas réalisable.

Anne-Emmanuelle Calvès (Calvès, 2007) analyse finement ce processus en Afrique de l'Ouest (au Burkina Faso) et souligne le rôle que joue la précarité de l'emploi dans un contexte où le coût du mariage augmente et est de plus en plus à la charge du marié plutôt que de sa famille. La scolarisation croissante des jeunes femmes est aussi un facteur du report de mariage dans de nombreux pays africains. Dans la même lignée, Véronique Hertrich (Hertrich, 2007) constate des changements matrimoniaux identiques à l'œuvre chez les Bwa du Mali. Dans la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne, le marché de l'emploi s'est fortement dégradé au cours des dernières décennies (Gaufryau et Maldonado 2001, Diabré 1998, Sanou 1993). Les jeunes sont particulièrement touchés par la dégradation des conditions d'emploi. Le recul de l'âge à la première union est en grande partie dû aux difficultés économiques liées à l'accès restreint à l'emploi.

Pour ce qui est de la société gabonaise et qui constitue notre hypothèse, les changements socioéconomiques (bas salaires, licenciements, chômage, élévation du coût de la vie...) et l'allongement de la scolarité permettent difficilement aux hommes de convenablement subvenir aux besoins de leurs familles et à la fois de réunir suffisamment de ressources pour organiser leurs propres mariages. Dans le même temps, le manque de confiance mutuelle dans les

3 Les unions appelées «fréquentations» sont des unions sans corésidence, mais, dont les partenaires partagent régulièrement le même lit. Elles durent assez longtemps et sont surtout le fait des jeunes générations.

couples, la survivance des rites de séduction⁴, le complexe de différence d'âge (qu'expriment des jeunes femmes en cohabitation qui ne souhaitent pas se marier à des hommes ayant plus ou moins l'âge de leurs parents), les départs incessants d'une cohabitation sans mariage à une autre (lorsque des hommes et des femmes ayant vécu parfois plus de cinq à vingt ans de vie maritale s'installent systématiquement en cohabitation longue après une rupture d'union), l'assignation de certaines femmes au statut de maîtresse, lorsqu'elles vivent en couple avec ou sans enfant en compagnie d'hommes mariés sous le régime monogamique à d'autres femmes et qui ne souhaitent pas se marier avec elles ou qui n'ont pas la possibilité de convaincre l'épouse légale de lui adjoindre une coépouse. Tous ces facteurs contribuent à l'allongement dans le temps des cohabitations sans mariage.

L'ensemble de ces éléments nous a permis de réaliser différents entretiens semi-dirigés à Libreville, Owendo, à Makouké et à Bindo(Lambaréné). Ils ont été menés auprès d'une centaine de couples, soit quarante couples en cohabitations sans mariage en milieux ouvriers (opérateurs de scierie, fabricants de contreplaqués, menuisiers, bûcherons, coupeurs et récolteurs de régimes de palme etc.), quarante couples chez les cadres, fonctionnaires et vingt couples chez les élèves et les étudiants. Avec chacun des couples, nous avons cherché à comprendre à quoi correspond ce choix de vie ?

Nous avons mené des entretiens d'une durée d'une heure trente minutes en moyenne. De nombreux couples ont été interrogés six à dix fois. Certaines questions posées portaient sur le quotidien de la vie en cohabitation, d'autres portaient sur les raisons du report de mariage et l'allongement dans le temps des cohabitations.

Le traitement des données recueillies a été fait par la transcription et l'analyse thématique des données. Nous avons commencé par regrouper en catégories thématiques les idées clés contenues à l'intérieur des verbatims d'entretien de nos enquêtés. Ce contenu a été ensuite analysé et regroupé par points de conver-

4 Les rites de séduction sont parmi les croyances sociales en vogue liées à la sexualité et à la sorcellerie. Ces rites confèreraient des pouvoirs de séduction et de persuasion à la personne initiée, très souvent des femme. Ce sont des cérémonies particulières que certaines familles organisent pour consacrer des jeunes femmes au célibat. Certaines femmes ne se marient pas parce qu'elles auraient été consacrées au célibat dès le jeune âge pour qu'elles contribuent à l'enrichissement de leurs familles. Ces rites se pratiquent généralement lorsque la petite fille commence à parler, les adultes présents à la cérémonie lui transmettent un esprit dans le corps par le biais d'un aliment. Certains rites de séduction se font par voie vaginale d'autres par voie orale. Ces rites concernent des enfants qui ont des prédispositions naturelles aux responsabilités de leader de leurs familles.

gence et de divergence. Ces deux opérations ont permis d'attribuer un certain nombre de thèmes représentatifs des verbatims analysés. Ces deux options ont permis de repérer le sens des propos des répondants (de quoi y traite-t-on ?), les liens ou les oppositions des différents énoncés, la reformulation et la classification du contenu des énoncés sous une forme condensée et thématique suffisamment explicites. La technique de traitement de données retenue a permis d'aboutir aux conclusions ci-après : les cohabitations sont de plus en plus longues par le manque de confiance dans les couples. Cette forme d'union devient une étape transitoire au mariage, une nouvelle séquence d'entrée dans la vie de couple. La dissimulation constitue le procédé emblématique de mise en couple chez les couples en cohabitation sans mariage.

1- LA DISSIMULATION, PROCÉDÉ EMBLÉMATIQUE DE MISE EN COUPLE CHEZ LES COUPLES EN COHABITATION SANS MARIAGE

Même s'il est difficile de dire quelle était exactement la procédure de mise en couple dans différentes régions et différents groupes ethniques du Gabon, certaines transformations qui touchent les formes d'organisations «traditionnelles» du mariage montrent néanmoins que la cohabitation d'un homme et d'une femme était consécutive à l'organisation d'un mariage. Le mariage était la référence exclusive pour la formation d'une famille. Aujourd'hui, la cohabitation se fait en dehors du mariage et n'appelle plus nécessairement l'intervention de la famille, encore moins, l'organisation d'une cérémonie solennelle d'accompagnement de l'épouse au domicile de son conjoint.

Plusieurs femmes quittent le domicile familial sans être mariées et sans l'aval des parents pour habiter chez leurs partenaires.

Ornella⁵, 23 ans, étudiante au département de sociologie est allée d'elle-même comme beaucoup de femmes de sa génération habiter chez son petit ami fonctionnaire, sans le consentement de ses parents. Son petit ami et elle-même ont décidé de se mettre en cohabitation parce qu'ils voulaient tous les deux «*construire ensemble quelque chose de solide*». Le déménagement de chez les parents se fait au fur et à mesure et de façon dissimulée. Cette pratique relève essentiellement des femmes, même si leurs amants peuvent les inciter dans ce processus. Les femmes apportent discrètement leurs effets

5 Ce prénom et d'autres prénoms qui vont être utilisés dans cet article sont des prénoms d'emprunt pour des raisons d'éthique et la protection de l'anonymat de nos enquêtés.

chaque fois qu'elles se rendent chez leurs petits amis, jusqu'à ce que toutes les affaires ou presque s'y retrouvent. Elles mettent leurs amants devant le fait accompli. Nous avons pu nous en rendre compte à travers les entretiens que nous avons eus à ce sujet avec de nombreuses femmes dont Ornella :

«Il avait besoin de moi et il ne pouvait pas ouvertement refuser que je vive chez lui, même s'il ne me l'avait pas explicitement formulé. On avait tous les deux envie de construire notre relation. C'était compliqué pour moi d'aller tous les week-ends chez lui et retourner au campus universitaire où je vivais. Sans oublier les séjours relativement longs que je faisais lorsque je prenais les vacances scolaires. Mes parents n'avaient pas d'inquiétudes à se faire me concernant, puisqu'ils le connaissent et mon ami s'est toujours occupé de moi, de mes besoins depuis que je l'ai rencontré. Je dois d'abord terminer mes études avant d'envisager le mariage»⁶

C'est en grande partie auprès des jeunes, surtout parmi les élèves et les étudiants âgés de dix-huit à trente-cinq ans que la question relative à l'ajournement du mariage pour des raisons scolaires et de retard d'insertion professionnelle se pose avec beaucoup plus d'acuité. Comme l'indique Michel Bozon (Bozon, 1991 : 55), les facteurs qui expliquent le développement de la cohabitation sans mariage sont en grande partie liés à l'émergence d'un âge nouveau de transition, la post-adolescence, qui est un état lié à la prolongation de la scolarisation et au retard à l'emploi stable. Dans cette incertitude sociale, des modes d'accès plus informels à la conjugalité sont préférés. La dépendance des femmes s'étant relativement réduite, le mariage ne joue plus pour elles un rôle de protection aussi essentiel qu'hier. Aujourd'hui plus qu'hier, la réussite sociale même chez les femmes passe par la réussite scolaire et l'insertion professionnelle. Avoir un emploi est beaucoup plus important que le fait de vivre à la charge d'un homme ou des parents. Les jeunes filles ne sont plus impatientes de se marier. Le mariage perd son appui naguère plus solide. La cohabitation comme le signifie François De Singly (De Singly, 1996) permet une satisfaction des besoins personnels sans que le bon ordre des choix (un métier d'abord, un conjoint ensuite) soit inversé. On comprend qu'elle soit aussi répandue où la durée de la formation est de plus en plus longue, les mentalités ne l'acceptent vraiment que pour autant qu'elle soit provisoire. Même si elles sont acceptées par les parents, les unions sans formalités coutumières ou civiles ne sont pas préférées au mariage. La mise en couple dissimulée est assimilée au *mariage*

6 Il s'agit ici de la transcription d'un entretien semi-dirigé obtenu dans nos discussions au domicile d'Ornella en présence de ses voisines de quartier et son compagnon. Nous avons choisis ce verbatim parce qu'il résume en lui seul, les propos d'autres femmes interrogées ailleurs dans d'autres circonstances.

sachet, en comparaison à la norme du mariage où la femme est solennellement accompagnée par ses parents avec ses bagages lors de la livraison nuptiale pour habiter officiellement chez son époux.

Plusieurs jeunes se fréquentent et vivent ensemble sous le même toit, sans pour autant qu'il y ait nécessairement intention ou promesse de mariage. Certaines femmes ne disent pas directement à leurs partenaires qu'elles aimeraient habiter chez eux. Elles préfèrent, par crainte d'être remplacées par d'autres femmes, aménager progressivement en apportant leurs effets de façon dissimulée au domicile de leurs partenaires. Elles apportent chaque fois un ou plusieurs articles au domicile de leurs partenaires lorsqu'elles s'en vont passer le week-end, jusqu'à ce qu'elles déménagent complètement. Le fait d'avoir leurs effets chez leurs partenaires permet de marquer leur territoire et dissuader les hommes d'amener d'autres femmes dans la maison. Il faut qu'elles aménagent dans la maison de leurs partenaires (ou occupent « la place » en français locale) pour avoir de l'avance sur d'autres femmes qui pourraient convoiter l'espace non occupé. La mise en couple dissimulée se joue dans la relation homme/femme et à l'égard des parents qui s'aperçoivent bien après que la jeune femme habite désormais chez son amant à travers les confidences de ses sœurs lorsque les proches s'inquiètent qu'elle ne soit pas rentrée à la maison depuis plusieurs jours.

La conquête d'un «gars» ou d'un «mec»⁷ est rude, dans une société où tous les hommes ou presque vivent en couple et rares sont ceux qui vivent seuls à leur domicile sans cohabiter avec une femme ou qui n'ont pas de partenaires. Avoir affaire à un homme célibataire, qui a des revenus et qui a une maison, c'est une possibilité pour de nombreuses femmes d'utiliser tout leur charme pour essayer de se «positionner», ce malgré l'issue de la relation, la non promesse en mariage ou l'opposition des parents. Elles ont là une opportunité inespérée de se mettre en valeur et d'attirer toutes les chances de leur côté. *«Elles n'hésitent pas un seul instant de se rapprocher au maximum du monsieur»*, comme l'indiquent plusieurs de nos enquêtés et, la mise en couple dissimulée est très souvent l'option choisie.

7 Les expressions «gars» ou «mec» signifient homme en langage populaire gabonais.

2- LA COHABITATION, UNE ÉTAPE TRANSITOIRE AU MARIAGE ET NOUVELLE SÉQUENCE D'ENTRÉE DANS LA VIE DE COUPLE...

La plupart des personnes en couple commencent par se fréquenter puis par cohabiter pour éventuellement se marier par la suite. Les couples engagés en cohabitation sans se marier préfèrent d'abord se mettre sous le même toit espérant que les présentations⁸ et le mariage viendront au fil du temps. La cohabitation est considérée comme une étape transitoire au mariage, un apprentissage de la vie en couple qui accorde une souplesse en cas de rupture sans formalités. Les couples en cohabitation souhaitent prendre le temps nécessaire de bien se connaître avant de s'engager un peu plus dans l'officialisation de la liaison. Les gabonais et gabonaises évitent de se marier tout de suite sans être sûrs d'avoir affaire à la bonne personne et se donnent les moyens d'interrompre la relation quand ils estiment que «rien ne va plus».

Même si certains couples sont stigmatisés par leurs proches, la vie en couple confère néanmoins considération et respectabilité, au regard de plusieurs déclarations recueillies auprès d'hommes et de femmes en couple comme Sara et Siméon :

«Lorsque vous vivez en couple quel que soit le statut de la relation, vous êtes quand même considérés et on dit de vous que vous avez une vie rangée. Alors que quand vous êtes célibataires, lorsque vous vivez chez vos parents et entretenez des relations passagères : vous êtes traitée de tous les noms d'oiseaux (cuisse légère, tuée-tuée, dom juan etc.)».

Aux côtés du mariage, la cohabitation sans mariage est quand même mieux considérée que le célibat, surtout celui des femmes. La vie d'une femme en couple sous le même toit avec son partenaire est plus valorisante qu'une vie de célibat. Le statut du célibat laisse à penser que l'individu qui n'est pas marié n'a pas de partenaire fixe.

Comme nous venons de le développer, la procédure de mise en couple se fait de plus en plus aujourd'hui sans le truchement des parents voire des familles et parfois même à leur insu. Les partenaires conviennent tous les deux ou non d'aménager ensemble sans pour autant que cela fasse l'objet d'une cérémonie solennelle comme autrefois. Le fait qu'il n'y ait pas de cérémonie

8 L'étape des présentations est une forme de promesse en mariage. C'est durant cette étape que le prétendant se présente officiellement aux parents de la future épouse, accompagnée de ses proches. Car, le compagnon de la femme n'est pas officiellement reconnu par ses beaux-parents (même si ce dernier les fréquente régulièrement) tant que la cérémonie des présentations n'a pas été organisée.

organisée ne signifie parfois pas que certains parents ne sont pas au courant de l'emménagement des jeunes femmes chez leurs partenaires, même s'ils l'apprennent très souvent bien après, comme l'atteste Maman Cathy dont la fille est partie depuis plusieurs mois de la maison pour habiter chez son petit ami :

«Je savais que ma fille allait souvent dormir chez son ami de temps en temps, mais je ne savais pas qu'elle habitait maintenant là-bas. Même si je refuse qu'elle aille habiter chez son ami avant le mariage ou au moins les présentations, quelle force aurais-je pour me faire respecter ? Les enfants d'aujourd'hui font ce qu'ils veulent et ils ont une autonomie que nous n'avions pas à notre temps où tout nous venait de nos parents. Alors que ma fille se débrouille elle-même pour se prendre en charge, non pas que je ne veuille pas le faire, mais il faut avoir les moyens pour satisfaire les besoins des enfants, surtout des jeunes filles».

Le mariage ne joue plus un rôle central dans la formation du couple, il est précédé par la cohabitation qui occupe de plus en plus une position majeure dans la formation du couple et la procréation. L'ordre «traditionnel» de formation de couple qui passait nécessairement par le strict respect des formalités «traditionnelles» du mariage avec le versement des prestations matrimoniales et l'accompagnement de l'épouse au domicile de son mari n'est plus respecté. Les mariages directs (sans cohabitation préalable) se raréfient. De plus en plus de couples matérialisent leur relation par une mise en cohabitation dissimulée hors des liens du mariage. Cette tendance s'est généralisée, même si les traditions restent relativement marquées. La mise en couple dissimulée rentre dans les mœurs et se banalise au fil du temps.

Nous partageons certaines analyses prises dans son livre, *Premier matin*, où Jean-Claude Kaufmann (Kaufmann, 2004) explique que les différents moyens de pression qui décidaient autrefois des trajectoires biographiques des individus, notamment l'influence parentale, sont mis à l'écart. Et surtout, que les individus ne croient plus aux logiques de prédestination : l'imaginaire amoureux a changé. Quand ils cherchent à rencontrer la personne adéquate pour former un couple, ils s'en remettent à un raisonnement rationalisé. La «rationalisation» est aussi au cœur de l'analyse de François de Singly, auteur de *Libres ensemble* où il met en évidence l'importance du fait de vivre ensemble qui est de nos jours considéré comme l'élément central d'une relation.

3. DES COHABITATIONS DE PLUS EN PLUS LONGUES PAR LE MANQUE DE CONFIANCE DANS LES COUPLES

Un certain nombre d'hommes et de femmes à cause de la défiance réciproque repoussent sans cesse l'échéance du mariage parce qu'ils redoutent les déceptions amoureuses. Certains hommes craignent aussi qu'une fois mariées, les femmes s'approprient le nouveau statut d'épouses et les droits que leurs confèrent le code civil. Grâce à ce statut, elles pourraient par exemple saisir les tribunaux et porter plainte contre l'abandon récurrent du domicile conjugal dont plusieurs hommes font l'objet et, dénoncer par la même occasion toutes les formes de maltraitance qu'elles subissent. Elles peuvent également exiger de jouer pleinement leur rôle d'épouse, y compris, d'être associée et d'avoir un regard sur les sorties et les dépenses très souvent injustifiées de leurs conjoints. Alors que les hommes souhaitent être libres, décider de tout parfois seuls et incarner sans partage l'autorité référentielle du ménage. La décision de se marier ou d'organiser les « présentations » est parfois considérée chez eux comme la privation du libertinage sexuel et ils préfèrent généralement se marier quand ils atteignent un certain âge et, surtout lorsqu'ils croient ne plus pouvoir entretenir plusieurs partenaires à la fois.

Lorsqu'ils demandent finalement la main de leur partenaire ou s'en vont « se présenter » au près des beaux-parents, les hommes souhaitent généralement rompre avec ce que nous nommons *le complexe conjugal*. Le complexe conjugal désigne la gêne que ressentent certains hommes et certaines femmes à un certain âge lorsqu'ils ne sont pas encore mariés. Dans la mesure où, la personne n'est pas suffisamment considérée dans son entourage lorsqu'elle n'est pas encore mariée. Le mariage est de ce fait gage de maturité et de responsabilité. Les hommes et les femmes en cohabitation souhaitent mettre fin à la réputation sulfureuse que confère la vie de couple en dehors du mariage que la société juge instable et irresponsable. Les hommes et les femmes fuient la réputation du « coureur de jupons » ou de « femme de mauvaise vie ».

Le temps de vie en cohabitation sans mariage s'allonge dans de nombreux couples parce qu'un grand nombre de femmes et surtout d'hommes a peur de s'embourber dans des relations sentimentales incertaines. Les personnes en cohabitation préfèrent d'abord, si elles le peuvent, dissiper toutes les craintes et tous les doutes en rapport avec les motivations réelles du partenaire avant de s'engager par la suite dans les liens du mariage. Rien n'est définitivement

acquis au début d'une relation de couple, c'est un travail de longue haleine dont les conjoints s'en prémunissent dès le départ afin de voir si les comportements peuvent s'accorder ou pas du tout. Cela demande une grande capacité d'écoute et de communication. L'enjeu est là, le fait de se mettre en couple ne résout pas tout, car il faut apprendre à s'appivoiser et pouvoir se séparer si les comportements ne s'accordent pas.

Enseignant du premier degré d'une école primaire au sud de Libreville, Billy a préféré surseoir à son projet de mariage à cause d'un problème de jalousie alimentée par les soupçons d'infidélité récurrents de sa compagne avec laquelle il est en cohabitation depuis plus de dix ans. Les hommes reprochent généralement aux femmes de les priver de liberté. Ils n'apprécient guère lorsqu'ils doivent justifier leurs sorties avec des amis, dire à quelle heure précise ils doivent regagner leur domicile etc. Les griefs à l'égard des femmes sont nombreux. Billy n'apprécie pas d'avoir une compagne très jalouse qui le soupçonne chaque fois d'infidélité. Cette situation l'irrite encore plus que ses parents et ses amis ne lui rendent plus visite:

«Sa jalousie fait fuir mes parents, mes amis et mes chefs au niveau du travail et même mes collègues. On arrive à un stade où je ne peux même pas mémoriser le numéro d'un parent d'élève sur mon téléphone. La semaine dernière, elle a vu le numéro de téléphone de la copine de mon ami sur mon portable, puisque ce jour-là mon ami m'avait demandé de l'enregistrer vu qu'il avait oublié le sien chez lui. Voyant que j'étais en train de corriger les copies au salon et mon téléphone étant à la chambre, Madame est allée fouiller mon répertoire et elle a vu ce numéro. Sans me le dire, elle a appelé cette dame en la menaçant et l'injuriant. Elle est même allée jusqu'à envoyer des messages téléphoniques bizarres à ma grande sœur croyant que c'était aussi le numéro de téléphone d'une femme avec qui je la trompe. Lorsque je lui fais des reproches, elle reste campée sur sa position sans aucune excuse. Elle ne veut pas voir mes parents chez moi. Parfois, elle va jusqu'à saccager les maisons et se battre avec des femmes qu'elle soupçonne être mes petites amies. J'ai donc décidé qu'on prenne tous les deux un temps pour réfléchir. Ça dure depuis dix ans, elle me déçoit beaucoup.»

Les hommes, dans leur grande majorité, n'apprécient pas que leurs partenaires s'immiscent dans la relation qu'ils ont avec leurs amis et leurs familles. Ils le vivent comme un crime de lèse-majesté. On retrouve la même réaction chez les femmes, mais dans des moindres proportions, puisqu'elles perçoivent la relation avec leurs parents et amies comme quelque chose de sacré qui transcende le cadre du couple. Les problèmes d'incompréhensions surviennent généralement à cause de la violation de ce principe que les hommes et les

femmes imposent à leurs partenaires. Les soupçons d'infidélité traduisent les nombreuses craintes liées aux déceptions amoureuses que les couples souhaitent éviter.

Les couples ne souhaitent pas s'exposer au risque de trahison, de séparation ou de divorce, surtout s'ils se marient à l'état civil, à la coutume et même à l'église ou à la mosquée. Malgré l'évolution des mentalités, toute rupture amoureuse quelle qu'elle soit est perçue par les individus comme un échec social dont il faut se prémunir avant toute officialisation. Le fait d'avoir un conjoint qui n'est pas aimé ou qui n'aime pas ses parents terrifie aussi beaucoup de personnes en couple. Les couples dans ce cas préfèrent ne pas s'engager tout de suite dans le mariage, si les différends ne sont pas aplanis ou en passe de l'être.

Certaines personnes (hommes et femmes), ayant précédemment vécu une déception amoureuse ou une rupture douloureuse, ne souhaitent généralement plus rien construire, de peur d'être de nouveau confrontées à la même situation. Prêts à tous les engagements auparavant, elles ne veulent plus rien envisager, ni mariage ni parfois enfant, sans prendre des précautions. Ces personnes ont désormais le sentiment tenace qu'elles peuvent se tromper à tout instant et ne font plus confiance à leur jugement. Elles se fient beaucoup plus au temps, car il leur permet au bout du compte d'avoir une idée précise sur les réelles intentions des personnes qu'elles rencontrent et avec lesquelles elles partagent leur intimité.

Les individus engagés en cohabitation préconjugales ne sont parfois pas très sûrs des sentiments qu'ils éprouvent l'un à l'égard de l'autre ainsi que leur pérennité. Les témoignages autour des difficultés à vivre ensemble, les scandales des séries télévisées, mais aussi certains exemples de vies maritales « ratées » et l'accentuation des ruptures d'unions, peuvent laisser entendre que, même si des personnes s'aiment, ce sera peut-être voué à l'échec de façon quasi automatique.

Jean Romain est hanté par la peur d'être cocufié de nouveau après s'être investi dans une longue relation amoureuse. Il se méfie de tout engagement matrimonial sans « période d'observation » préalable. Il a désormais peur de s'engager dans une relation sans suffisamment prendre des précautions depuis qu'il a été trompé par son ex compagne avec qui il a vécu pendant plus de dix ans. Les hommes comme les femmes ont du mal à se projeter vers l'avenir lorsqu'ils sont en couple, à cause des problèmes d'infidélité. Ils préfèrent être dans ce que nous nommons *le sentiment de l'instant*. L'incertitude face à la récurrence de l'infidélité et les conséquences négatives qui peuvent en découler, amènent les individus à vivre en couple sans envisager aucune forme d'officialisation.

Des situations comme celle de Jean Romain sont nombreuses, la crainte des déceptions sentimentales freine l'envie de se marier :

«J'avais en fait présenté ma compagne à un cousin et ils sont sortis ensemble, voilà toute l'histoire. Ce fut une longue traversée du désert pour moi, en perdant quelqu'un que j'ai aimé de toutes mes forces et avec qui j'ai passé plus de dix ans de vie maritale. Je n'ai plus aucun respect et aucune estime à l'égard des femmes, car, pour moi, elles sont toutes des profiteuses et des filous». (Propos de Jean Romain).

Les discours péjoratifs sur les déboires d'hommes et de femmes trahis par leurs partenaires occupent une place importante dans les sujets de conversations. Les individus se résignent carrément à ne plus envisager une vie de couple sans tromperie. La période d'observation relativement longue avant officialisation d'une liaison que les couples prennent avant de s'engager durablement dans une relation, témoigne les hésitations qui ont cours actuellement dans les couples. La psychose collective des risques d'infidélité plonge la société tout entière dans la hantise réciproque des partenaires.

Blaise, un autre quadragénaire à qui nous avons rendu visite et avec qui nous avons discuté sur la question de l'infidélité à l'état endémique dans le pays. Nous a aussi parlé de ses craintes :

« Imaginez-vous que votre partenaire vous trompe, alors que vous êtes déjà mariés, il y a certaines personnes qui peuvent supporter et d'autres qui ne peuvent pas pardonner. Dans le cadre d'une simple cohabitation sans mariage, c'est plus facile de partir. Il n'y a pas beaucoup de regret. Alors que dans le mariage, vous vous investissez énormément dans sa préparation et son organisation, en plus, c'est coûteux. La cohabitation c'est juste un franc symbolique qu'on offre à la belle-famille et même qu'on n'est pas obligé de le faire. Quand une femme vous trompe dans le mariage, on se dira que vous avez dépensé pour rien. Vous repartez à zéro. Il y a des exemples d'infidélité que je ne peux pas citer maintenant, mais que je connais, même parmi les personnes mariées. Qu'est-ce qu'on ne voit pas même parmi les couples mariés qui font des conneries, ils se marient et divorcent après, c'est quoi le mariage aujourd'hui ? ».

L'appréhension du chagrin d'infidélité n'est vraisemblablement pas la même dans une cohabitation que lorsque les personnes sont mariées. Elle est beaucoup plus forte lorsque les personnes sont mariées alors qu'elle serait moins intense lorsque les couples sont en cohabitation sans mariage. Le choix du mariage est perçu comme une indication à la pérennité d'une relation et l'accès à une vie chaste. Tandis que la cohabitation traduit une certaine inconstance et incontinence. Les couples en cohabitation s'attendent soit à la conversion

de celle-ci en mariage soit à son interruption pure et simple sans médiation. Le mariage implique une certaine abnégation dont les conjoints ne veulent pas regretter en cas de divorce ou de séparation. La crainte de tout recommencer est présente dans les esprits, après avoir passé plusieurs années de vie en couple.

Même chez les plus jeunes générations (quinze à trente ans) en couple, les images négatives que projettent leurs aînés déjà mariés confortent l'idée du manque de confiance réciproque des partenaires lié au problème de l'infidélité. Même s'ils manifestent un engouement pour la vie en couple, ils craignent tout de même la déception amoureuse. Les échecs amoureux répétés conduisent beaucoup de jeunes à se méfier de tout engagement sous forme de présentations ou de mariage à la coutume ou à l'état civil. Le mariage fait aujourd'hui peur à de nombreuses personnes. Il est parfois assimilé à une « corde au cou », à une sorte de guillotine et comme une privation de liberté. En d'autres termes, le mariage est une prison. D'ailleurs lorsqu'un ami ou un collègue prend la décision de s'engager dans une relation amoureuse qui aboutira au mariage, les autres amis et collègues lui demandent s'il a réellement bien réfléchi ou s'il a suffisamment pris de temps pour connaître sa partenaire avant de prendre une telle décision. Les soupçons d'infidélité hantent plusieurs hommes et femmes qui ont à l'esprit l'idée de se marier. La crainte d'une nouvelle déception est présente dans les mentalités des couples à tel point qu'ils ne font plus confiance à personne. L'allongement du temps des cohabitations sans mariage marque le degré de méfiance élevé chez les couples sans mariage.

Arnold, un jeune habitant le quartier Ozoungué à Libreville, traduit parfaitement par ses propres mots l'idée qu'on retrouve chez certaines populations gabonaises à propos du mariage. D'après ce qui se dit :

« Vous n'allez pas vous marier aujourd'hui sachant que vous allez toujours tourner derrière les femmes et continuer à rentrer à des heures tardives et en état d'ébriété chez vous. Si vous décidez de vous marier, vous devez arrêter de faire toutes ces choses, vous devrez vous responsabiliser. Même s'il y a des hommes qui continuent à le faire quoiqu'étant mariés, ils ne montrent pas le bon exemple. Si je me marie j'arrêterai forcément d'avoir une kyrielle de copines et fréquenter les bars, les bistrotts et les boîtes de nuit et rentrer tard chez moi. Je me dis que quand on est mûr, quand on a plus de quarante ans, on peut s'engager vers le mariage parce qu'il sera beaucoup plus facile d'être responsable et d'éviter toutes ces choses ».

En effet, beaucoup d'hommes craignent l'officialisation de leurs liaisons auprès des parents de leurs partenaires ne serait-ce que sous la forme des

«présentations», encore moins se marier à la coutume, à l'état civil, à l'église ou à la mosquée ; à cause de la façon dont ils conçoivent le mariage comme une institution de privation de liberté.

Au quartier Omboué Central à Port-Gentil, Loïc, vingt-huit ans, vit en cohabitation sans mariage depuis cinq ans avec sa petite amie. Comme pour l'ensemble de jeunes de sa génération et même au-delà, les échecs antérieurs amènent les hommes en général à ne pas décider d'envisager le mariage, du moins au départ de la mise en cohabitation. Le projet de mariage est une décision qui se prend :

«Au fur et à mesure que le temps passe, les partenaires se découvrent et chacun apprend les défauts de l'autre, ce qui n'est pas évident lorsque vous vous engagez tout de suite dans le mariage après avoir fait la connaissance de la personne».

La décision de se marier est considérée par plusieurs hommes comme la privation du libertinage sexuel, parce qu'ils préfèrent généralement se marier quand ils atteignent un certain âge (à partir de quarante-cinquante ans) et, surtout lorsqu'ils sont convaincus que leur condition physique et/ou financières ne leurs permettent plus d'entretenir plusieurs partenaires sexuels à la fois. C'est la raison pour laquelle, on dira d'emblée à des jeunes âgés de dix-huit à trente ans qui souhaitent se marier qu'ils sont encore jeunes pour penser au mariage. Les parents conseillent régulièrement aux jeunes de cette tranche d'âge de mûrir la réflexion avant de prendre la décision de se marier, au risque de le regretter plus tard. Car, entre dix-huit et trente ans, la société estime qu'ils sont encore immatures. L'opinion générale estime que les jeunes peuvent encore changer d'avis et qu'il est surtout probable qu'ils aient des liaisons amoureuses avec d'autres partenaires. Ces liaisons pourraient les amener à changer le choix initial, ce qui arrive difficilement aux personnes plus âgées ayant beaucoup d'enfants et une vie de couple souvent plus longue. Seuls les couples religieux et/ou les enfants issus de ces milieux qui se marient généralement entre dix-huit et trente ans, alors qu'un grand nombre de personnes se marient à partir de trente ans et plus. Même chez les couples mariés, la confiance mutuelle n'existe quasiment pas. Les hommes et les femmes se soupçonnent mutuellement d'avoir des liaisons extraconjugales à l'insu de l'autre partenaire, comme nous venons de le voir dans le couple Billy.

CONCLUSION

L'objectif principal poursuivi dans cet article consistait à comprendre pourquoi les gabonais et gabonaises (élèves/étudiants, ouvrier/cadres/agents de l'administration publique et privée) en milieu urbain sont-ils enclins aux cohabitations sans mariage? Comment procèdent-ils pour se mettre en cohabitation ? Quelle place la cohabitation occupe-t-elle aux côtés du mariage ? Et, en quoi le « choix » de la cohabitation hors mariage dans un pays où le mariage est valorisé révèle-t-il l'expression du processus d'individualisation sociale en cours ?

L'article montre que les changements socioéconomiques (bas salaires, licenciements, chômage, élévation du coût de la vie...) et l'allongement de la scolarité permettent difficilement aux hommes de convenablement subvenir aux besoins de leurs familles et à la fois de réunir suffisamment de ressources pour organiser leurs propres mariages. Dans le même temps, le manque de confiance mutuelle dans les couples, la survivance des rites de séduction, le complexe de différence d'âge, les départs incessants d'une cohabitation sans mariage à une autre et l'assignation de certaines femmes au statut de maîtresse contribuent à l'allongement dans le temps des cohabitations sans mariage. Tout comme il montre également que le mariage n'est plus la seule institution fondatrice de la famille et du couple au Gabon.

La méthodologie choisie consistait à réaliser différents entretiens semi-dirigés d'une durée d'une heure trente minutes en moyenne auprès d'une centaine de couples. De nombreux couples ont été interrogés plus d'une fois. Certaines questions posées portaient sur le quotidien de la vie en cohabitation, d'autres portaient sur les raisons du report de mariage et l'allongement dans le temps des cohabitations. Le traitement des données recueillies a été fait par la transcription et par l'analyse thématique des données. Cette option a permis d'abord de regrouper en catégories thématiques les idées clés contenues à l'intérieur des verbatims d'entretien de nos enquêtés. Puis, de repérer le sens des propos des répondants, les liens ou les oppositions des différents énoncés, la reformulation et la classification du contenu des énoncés sous une forme condensée et thématique suffisamment explicites.

Au-delà des cohabitations sans mariage, cet article montre comment les couples ont progressivement acquis une grande liberté en matière des mœurs sexuelles et du mariage. Cette autonomie se nourrit à la fois des logiques ancestrales des villages et des logiques qui résultent de leur présence en ville. Cette situation contribue à éclairer le débat sur le rapport individu/communauté, rural/urbain et tradition/modernité en Afrique subsaharienne. Pour appréhender des processus complexes, faits de compromis entre les aspirations individuelles et collectives,

entre les logiques ancestrales des villages et les logiques contemporaines en vogue surtout dans les villes. L'ensemble de ces facteurs traduit le dynamisme interne de la société gabonaise qui s'adapte aux nouvelles logiques conjugales qui, transforment ainsi les populations et modifient considérablement leurs modes de vie, leur vision du couple, du mariage et leur rapport à la sexualité.

BIBLIOGRAPHIE

- Bozon, M.(1991) «Le choix du conjoint», in *François de Singly (SS. Dir.), La famille : l'état des savoirs*, La découverte, Paris : 22-23.
- Burch, T. K. et Belanger D.(1999) «L'étude des unions en démographie : des catégories aux processus», *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 28, n°1-2, printemps-automne : 23-52.
- Calvès A.-E.(2007)«Trop pauvre pour se marier ? Crise de l'emploi urbain et entrée en première union des hommes au Burkina Faso», *Population/Ined*, vol. 62 : 339-359.
- De Singly F (1996)*Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan, 255 p.
- Diabré Z.(1998) «The political economy of adjustment in Burkina Faso», *CAERII, discussion paper 28*, Cambridge, Harvard institute for international development.
- Gaufryau B. et Maldonado C.(2001)«Burkina Faso», in B. Gaufryau, C. Maldonado (éd.), *L'économie informelle en Afrique francophone : structure, dynamiques et politiques*, Genève, Bureau international du travail : 147-183.
- Hertrich V. (2001)«Pratiques matrimoniales et relations de genre. Nuptialité rapports de genre en Afrique. Un premier bilan des tendances de l'entrée en union au cours de quarante dernières années», *coll. International, genre, population et développement en Afrique*, Abidjan, UEPA/UAPS, INED, ENSEA, IFORD.
- (2007)«Le mariage, quelle affaire !: encadrement social et privatisation de l'entrée en union en milieu rural malin», *Sociologie et sociétés*, vol. 39, n°2 : 119-150.
- Kaufmann J.-C.(2004) *Premier matin. Comment naît une histoire d'amour*, Paris, Pocket, 317 p.
- Leridon H. Villeneuve-Gokalp C. (1994) «Les nouveaux couples : nombre, caractéristiques et attitudes», in *constance et inconstances de la famille. Biographies familiales des couples et des enfants, travaux et documents (cahiers n°134)*.
- Mouvagha-Sow M., (2001)« Changements matrimoniaux et rapports de genre au Gabon », in *Genre, Population et Développement en Afrique, colloque International à Abidjan* (16-21 Juillet).
- (2004) «Transformations familiales et pauvreté au Gabon», *Etude de la population africaine*, vol.19, n°2, sup. A : 155-175.
- SanouOurobe M(1993)*Pauvreté et marché du travail à Ouagadougou (Burkina Faso), Programme institutions du travail et développement économique*, Genève, Institut international d'études sociales